



Titre de la formation :

Conventionnement avec une collectivité : *votre club est-il bien protégé ?*

*Nouveauté
2020*

Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs bénévoles ou salariés chargés des conventionnements vis-à-vis des collectivités (Mise à disposition de locaux, d'ERP, de personnels, etc)

Prérequis

Aucun

Les objectifs :

Permettre aux bénévoles et aux salariés du secteur associatif sportif d'être informés des différents niveaux de responsabilités lors de conventionnements avec les collectivités territoriales.

Le contenu du stage :

- Les différents conventionnements collectivités/clubs (mise à disposition de locaux, de personnels, etc.).
- Les responsabilités des conventionnés.
- Contenus incontournables des conventions collectivités/club.

La méthode pédagogique :

- Ce module de formation est validé par la délivrance d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.
- La formation est animée par un(e) juriste professionnel(le) accrédité(e) par le CDOS du Var.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques et des mises en situations seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

Le déroulement du stage :

- Durée d'une journée de formation : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports du Var, 133 boulevard Général Brosset – 83200 TOULON
- Nombre de stagiaires maximum : 15
- Coût pédagogique : 320.00€ pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
80.00€ pour les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place.

Accessibilité :

Possible à tous type de handicap avec un accompagnement spécifique

Délai d'accès :

Inscription possible à J-2

Formateurs

Lydie COHEN, juriste cabinet LLC Avocats



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : acdoss@cdos83.fr - www.cdos83.fr

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)

